

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1<sup>re</sup> page 5 fr. la ligne ; 2<sup>e</sup> page : 3 fr. la ligne  
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie-Constantine 10 fr. par an  
France 12 - Etranger 15 fr. —

## En deçà et au-delà de la frontière Mêmes errements

La corde est bien tendue en Algérie entre le gouverneur général et la majorité des délégués financiers.

On ne gouverne pas une colonie quand on a la majorité des élus contre soi, aussi faut-il s'attendre au tournant dangereux en novembre prochain c'est-à-dire à un mouvement dans le personnel des dirigeants de l'Afrique du Nord.

A la place de M. Viollette nous n'attendrions pas l'échec fatal et dès octobre nous rendrions notre tablier gubernatorial, ce qui serait plus digne que d'être cassé aux gages comme le fut l'auteur de tous nos maux, de la situation épouvantable dans laquelle nous patageons... sans apercevoir où elle s'arrêtera.

Que reproche-t-on au gouverneur général de l'Algérie ? Une fiscalité exagérée qui a fait passer le budget algérien de 660 millions en 1926 à 880 en 1927 et l'on prétend que celui de 1928 touchera bien près le milliard.

Sommes-nous mieux partagés que nos voisins ?

Les dépenses ne croissent-elles pas de six mois en six mois au point d'être passées de 225 millions en 1926 à 360 en 1927 et pourtant le budget arrêté en avril 1926 se soldait avec une plus value de 60 millions, sur les prévisions budgétaires de l'illustre financier que nous regrettons fermement d'avoir défendu lorsqu'il fut question de le remplacer par M. Piétri, directeur des finances marocaines aujourd'hui député de la Corse et ancien sous-secrétaire d'Etat-éphémère sans doute, mais ancien sous-secrétaire d'Etat tout de même—aux finances.

Quelqu'un de parfaitement renseigné sur les sottises algériennes, c'est le correspondant de notre confrère le « Réveil bônois » qui a l'air d'être un foinard de primo cartello car tout ce qu'il annonce se confirme bientôt.

Dans l'une de ses chroniques, il rapporte les paroles sévères prononcées par M. Jules Cuytoli, frère du sénateur, président des Délégations financières d'Algérie :

« Certes, la pratique de l'autonomie sera toujours un leurre si l'administration algérienne s'évade, dans les matières les plus graves, du contrôle exercé par les Délégations.

« C'est ainsi que, dans la question des services maritimes, l'administration voulait à tout prix leur faire voter, le 13 novembre 1926, une subvention de 2.500 000 francs pour la constitution d'une caisse de renouvellement des bateaux, alors que, par lettre du 5 du même mois—qu'on avait laissé ignorer aux Délégations—le directeur de la Compagnie Transatlantique, M. Dal Piaz, y avait formellement renoncé.

« C'est ainsi que nous avons pu — alors que le contribuable algérien est surchargé—assister à ce spectacle paradoxal : le gouvernement général demandant le vote de ressources supplémentaires à l'heure même où il était assuré de la rentrée de plus-values importantes.

« C'est ainsi encore que, méconnaissant dans bien des cas la stricte destination des crédits votés par l'assemblée, l'administration leur donne à sa guise les affectations les plus imprévues, épuisant des ressources qui devraient grossir l'excédent du fonds de réserve. Que deviennent dans ces conditions et le contrôle et, dans les limites reconnues par la loi, le pouvoir de décision de l'assemblée ?... »

On ne peut avouer plus crûment et plus franchement que les Délégations financières sont traitées... comme un Grand Conseil, puisque sur nos excédents budgétaires de 1926-27 qui s'élevaient à 56.893.387 francs-49 centimes l'administration a utilisé 40 millions 987.376 fr. 42 à sa guise sans plus se soucier des prérogatives de notre grande assemblée et celle-ci était convoquée lundi pour approuver ses propositions sur l'utilisation des... 15.906.011 fr. 07 encore disponibles !

Etait-ce bien nécessaire le gouvernement s'étant passé de son approbation pour le restant.

M. Viollette, qui est parlementaire, doit pouvoir user de cette prérogative pour proposer des paroles maladroites qui indisposent l'assemblée. Et des colloques très vifs

s'engagent même entre délégués et gouverneur.

Ici, nous avons un diplomate qui sait ce que parler veut dire et reste correct même sous l'orage mais nous regrettons qu'il ne soit pas plus économe des deniers de l'Etat ce qui provoque un relèvement d'impôts dont le pays supporte mal le fardeau et qu'on exploite à plaisir contre nous, parfaitement, qu'on exploite contre nous, si M. le résident général ne le sait pas, c'est que son service d'information est mal fait et il ferait bien de casser aux gages les mauvais serviteurs qui lui cachent la vérité.

J. S. P.

P. S.— Les typos sont les ennemis jurés des journalistes par les coquilles qu'ils laissent passer avec un je m'en fichisme dont rien n'approche.

Notre dernier numéro, en était implemment fourni sans les émouvoir autrement. Ils s'en foutent.

Mais qu'y faire quand le journal est tiré ? Nous nous excusons auprès de tous ceux dont les noms ont été estropiés, comme à dessein, et dont le temps matériel est seul la cause par suite de l'Aid Kébir.

## BULLETIN

### Mgr. l'Archevêque parle trop

Avant la guerre la « Petite Tunisie » se faisait remarquer par sa virulence contre tous les clergés et particulièrement contre le clergé catholique qui avait tendance à se mêler de ce qui ne le regardait pas et de saper les institutions laïques.

C'est nous, et nous seuls, qui avons obligé Pichon, alors résident général, à rompre avec le passé et cesser d'assister à ces messes dites protocolaires où il se rendait en grand uniforme assisté de tout le personnel de la résidence générale.

Nous l'avons tellement tourné en ridicule par la plume et par la gravure qu'il finit par capituler et ne mit plus les pieds à la cathédrale.

Si, depuis la guerre, notre attitude a changé vis-à-vis du clergé, si nous nous taisons, si nous laissons les prêtres à leurs offices, sans nous occuper de ce qu'ils font, il y a une raison à cela. En août 1914 nous étions en France et à l'appel de la patrie en danger nous les vîmes partir bravement pour le front, fraternellement mêlés à leurs camarades, la plupart encore revêtus de l'habit ecclésiastique qu'ils n'avaient pas eu le temps de changer. Et leur cran sur le front fut particulièrement remarquable. Ceux qui faisaient le coup de feu comme ceux qui servaient comme brancardiers ou dans les ambulances.

Les uns et les autres avaient fait le sacrifice de leur vie pour le salut de la patrie.

A partir de ce moment, un revirement se fit en nous et ces hommes cessèrent d'être pour nous des ennemis.

Nous respectons leurs croyances comme eux ne s'occupent pas de nous convertir.

Nous faisons presque bon ménage.

Mais est-ce à dire que nous devons nous taire quand nous voyons un haut dignitaire de l'église, un archevêque, faire des comparaisons désobligeantes, pour l'œuvre accomplie en Tunisie et tenir des propos plutôt regrettables dans la bouche d'un français ?

Que Mgr l'archevêque soit reconnaissant des attentions dont il a été l'objet en Tripolitaine, des honneurs qui ont été rendus au primat d'Afrique, nul ne saurait lui en blâmer ; il pouvait rendre publics ses sentiments sans discréditer son pays, pas plus qu'il ne devait par la suite se livrer à des écarts de langage dont toute la presse s'occupe et le blâme à qui mieux-mieux.

Il se défend naturellement d'avoir rien dit de désobligeant pour personne.

Son désaveu est bien tardif aussi n'est-il pris au sérieux par personne.

Mgr. l'archevêque parle trop et parle mal. Ses prédécesseurs avaient plus de retenue.

Il faut lui clouer le bec pour qu'il ne récidive pas.

L. de P.

## Echos & Nouvelles

### Pour l'Enfance

Ne remettez jamais au lendemain ce que vous pouvez faire tout de suite.

Envoyez donc vos dons à Mme Lucien Saint sans attendre une minute.

## AU CONSULAT GENERAL D'ITALIE

On s'étonne que depuis plusieurs mois le consul général d'Italie soit géré par un intérimaire, au demeurant fort aimable, mais intérimaire tout de même.

Quoi d'étonnant à cela si le titulaire du poste est obligé de rester en Italie où le retienent des affaires qui nécessitent sa présence dans la péninsule ?

Il n'y a pas là de quoi fouter un chat mais on voit dans cette absence des histoires qui n'existent pas.

Et puis s'il plaît à Mussolini de faire gérer son consulat général par un intérimaire qu'est-ce que cela peut nous faire ?

## VOEUX DE RETABLISSEMENT

Nous adressons nos meilleurs vœux de rétablissement à M. Pellegrin, délégué au Grand Conseil qui a dû subir une opération chirurgicale douloureuse pleinement réussie.

Avec quelques ménagements et des soins la maladie ne sera bientôt plus qu'un souvenir ce dont tous ses amis seront heureux.

## POUR UNE MESURE DE CLEMENCE

Nous nous joignons à Paul Lafitte qui réclame dans le « Petit Matin » une mesure de clémence en faveur de Léon Daudet, condamné et emprisonné pour avoir défendu la mémoire de son fils.

Il est évident que s'il s'agissait d'une condamnation pour délit politique nous laisserions la justice suivre son cours car notre confrère royaliste n'aime pas la « gueuse » et le lui fait bien voir.

La République à le droit de se défendre contre ses ennemis et elle fait preuve souvent de trop d'indulgence.

## UNE BELLE MANIFESTATION DE SYMPATHIE

C'est celle dont a été l'objet notre excellent confrère, M. Pierre de la Charrière, directeur du « Journal Officiel Tunisien » à l'occasion de l'octroi du grand cordon du nichan qui lui a été conféré pour les nombreux services qu'il ne cesse de rendre aux mutilés et blessés de guerre dont il est lui-même un grand mutilé, avec un dévouement sans borne.

Nous lui adressons nos plus sincères et confraternelles félicitations.

## BANQUET DU RACING-CLUB

Le Racing-Club a clôturé, comme il sied, en de franchises et copieuses agapes la saison de 1926-27.

Around de son président notre excellent confrère, M. François Portelli, se pressaient avec les représentants des journaux quotidiens ou sportifs les membres du Sport-Club et quelques invités de marque.

Mme François Portelli avait bien voulu rehausser par sa présence l'éclat de ces agapes familiales que l'on s'est promis de recommencer aux premiers lauriers nouveaux.

## DANS LES PREFECTURES

M. Trouillot, préfet du Cher, vient d'être nommé à Clermont-Ferrand, une des grandes préfectures de France.

C'est un bel avancement qui fait présager une belle carrière administrative car le nouveau défet du Puy-de-Dôme est un des plus jeunes préfets de France.

Il marches sur les traces de son beaufrère notre résident général.

Nous lui adressons nos sincères félicitations.

## SPORT PRATIQUE

On fait du sport à grande parade, des épreuves à sensation, distribuant la gloire et la fortune à une douzaine d'athlètes de grands spectacles, quelques recettes fastueuses au lieu d'une éducation physique, appropriée, suffisante à tous.

A la manière dont il est pratiqué, tout l'intérêt du sport est fondé sur l'émulation, sur le désir de dominer et de vaincre. Vaux, ainsi tous les faibles, les insuffisants, les médiocres ceux à qui la culture physique serait le plus nécessaire le sport n'est qu'un spectacle. Il faut donner à l'exercice un autre but que le triomphe des forts sur les faibles.

Enseigner que l'exercice est indispensable à la santé que le mouvement est la condition essentielle de la vie, que notre vigueur organique est en rapport direct avec le travail musculaire que nous nous imposons, le but est d'entretenir d'améliorer notre vitalité, qu'il faut le poursuivre par devoir assurant à tous une structure vigoureuse et bien équilibrée non seulement de vigueur mais de santé.

Il y a un double sport que je préconise et que je pratique il consiste à prendre une pioche, une pelle, une brouette et remuer la terre là tous les muscles travaillent et on poursuit un double but en harmonisant agréablement avec l'utilité.

F. D.

## L'ŒUVRE DU PETIT CHEMINOT A LA MONTAGNE

Depuis quelques années les distingués directeurs des chemins de fer algériens de l'Etat et du P. L. M. algérien ont créé l'œuvre du petit cheminot à la montagne qui fonctionne au grand contentement des parents dont nous voudrions voir suivre l'exemple par les directeurs de nos deux compagnies de chemins de fer.

Et nous voudrions qu'il y ait une cure de montagne et une cure de bains de mer ce qui serait bienfaisant pour la santé des cheminots en herbe.

Allons MM. Maron et Durandau vite, vite à l'œuvre car l'été s'annonce très chaud.

## LA PETITE CRIEE

M. Elias Lellouch demandait au Grand Conseil la suppression de la petite criée.

D'abord celui-ci n'a pas qualité pour réclamer cette suppression ensuite nous croyons fermement que cette mesure irait contre le but que vise M. Lellouch.

Ce qu'il faut c'est empêcher la petite criée de participer aux enchères pour s'approvisionner de poisson mais lui conférer le droit d'acheter la marchandise vendue et adjugée aux enchères, en un mot quelque chose comme un droit de reprise. C'est la seule façon de faire baisser les prix du poisson que tout le monde juge exorbitants.

## Mlle MAXA NORDAU AU MAROC

Mlle Maxa Nordau, fille du grand écrivain et puissant orateur que fut son père se trouve actuellement au Maroc.

Elle y donne des conférences suivies sur le sionisme et des causeries sur la vie si mouvementée que fut celle de son père.

On dit qu'elle se proposerait de visiter l'Algérie puis probablement d'achever son voyage en Afrique du Nord par la Tunisie où elle sera la bienvenue et recevra l'accueil qu'elle mérite surtout de ses coreligionnaires.

## AUX P. T. T.

Il paraît que le rétablissement de la direction générale de l'Office tunisien entraînerait forcément la nomination d'un état-major nombreux autour du grand chef.

A lors nous ne marchons plus, malgré le désir que nous aurions de voir distraire les P. T. T. de la tutelle du directeur général des Travaux publics qui, au demeurant, laisse parfaitement libre le directeur de l'Office postal de mener sa barque à sa guise.

## DISTINCTION MERITEE

Nous apprenons avec beaucoup de plaisir que Mme de Mulredo vient de recevoir la rosette d'officier du Nichan-Iftikhar.

Nous félicitons l'éminente conférencière qui travaille à répandre en Tunisie la pensée française et aussi la grâce française, de l'octroi de cette décoration on ne peut mieux méritée.

## M. BOSSU A LA RETRAITE

Qui se souvient en core de ce jeune magistrat aimable et sympathique qui de Tunis fut nommé procureur de la République à Sousse lors de la création de ce tribunal ?

Parti ensuite en avancement pour la France il était en dernier lieu procureur général à Chambéry où il vient de prendre sa retraite, atteint par l'inevitable limite d'âge.

Comme le temps marche vite car il nous semble que son départ de Sousse et d'hier alors qu'il eût lieu il y a guère plus d'un quart de siècle.

## LES ANNALES COLONIALES ILLUSTREES

Le dernier numéro des « Annales Coloniales Illustrées » est consacré à la Tunisie.

Il ne le cède en rien à ses devanciers, c'est tout dire.

De plus, M. le Résident général a bien voulu l'honorer d'une remarquable préface qui a elle seule contribue à l'attrait de ce beau numéro que tous nos lecteurs voudront posséder.

## LES MEFAITS DE LA TORNADE DE MEGRINE

Les dégâts occasionnés par la tornade qui s'est abattue sur Mégrine, démolissant une vingtaine de poteaux télégraphiques, ne sont pas aussi élevés qu'on pouvait le penser.

On nous affirme qu'ils ne s'élèveraient pas à plus d'une vingtaine de mille francs heureusement.

C'est peu de chose et il faut rendre hommage M. Crouzet, chef du service électrique qui s'est employé à faire réparer dans le moindre temps possible les communications avec le centre et le sud et bientôt il ne restera plus que le souvenir d'une tornade qui heureusement s'est abattue sur une partie du territoire peu peuplé.

## SERVICE AUTOMOBILE ACCELERE ENTRE SOUK-el-ARBA et AIN DRAHAM

La C<sup>te</sup> fermière des chemins de fer tuni-

siens vient de rétablir pour la saison estivale 1927 (20 Juin au 30 septembre) le service automobile accéléré entre Souk-el-Arba et Ain Draham qui fonctionna l'année dernière à la satisfaction du public.

Départ de Tunis par le train de 6 h. 50, arrivée à Souk-el-Arba à 10 h. 45, départ en autocar à 11 h. arrivée à Ain Draham à 12 h. 45.

Départ d'Ain Draham à 17 h. 30 arrivée à Souk-el-Arba à 19 h., départ par le train à 19 h. 53 arrivée à Tunis à 23 h. 31.

Ce service jouira certainement de la vogue qu'il a connu l'an passé à faire connaître cette belle région privilégiée entre toutes où la C<sup>te</sup> Fermière ferait bien de créer quelques hôtels pour bourses modestes où le public ne soit pas trop écœuré car nous avons reçu l'an dernier quelques plaintes dont nous n'avons pas voulu faire état pour pas nuire à Ain Draham ni même aux hôteliers qui allaient vraiment un peu fort.

## NECROLOGIE

M. Raymond Laffond, directeur de la C<sup>te</sup> Cie Transatlantique à Marseille vient d'avoir la douleur de perdre sa mère, décédée à Castres après une longue et douloureuse maladie.

Nous le prions d'agréer ainsi que tous les siens l'assurance de notre douloureuse sympathie avec nos très sincères condoléances.

Nous prions notre ami M. Sadok Tlati inspecteur de l'Enseignement coranique à la direction générale de l'Instruction publique et toute sa famille à l'occasion du deuil cruel qui vient de les atteindre dans la personne de leur regrettée mère d'agréer nos sincères condoléances.



Nous basant sur un jugement rationnel sans nous attarder dans le domaine des généralités, nous désirons examiner un fait particulier, mais primordial, nous intéressant tous au plus haut point : le travail. Il s'agit de juger ici cette question en sincère et libre logique sans parti-pris, sans opinion intéressée ou préconçue. Tel qu'il se présente synthétiquement en l'actuelle société, le travail ne constitue qu'une obligation sociale. Il est le plus souvent abrutissant parfois même dégradant pour celui qui le pratique.

En réalité, le travailleur n'est actuellement qu'un pauvre misérable accomplissant tristement des gestes souvent inutiles, incoincents, parfois même nuisibles, dans l'unique but d'assurer sa maigre pitance.

Actuellement le travail est subi et seulement subi par ceux qui sont dans l'obligation de l'accomplir.

Est-ce avec cette fonction sociale aussi injustement, illogiquement conçue, aussi pauvrement estimée, que vous poserez les bases d'un avenir meilleur ? Pour proclamer que le travail doit régénérer le monde qu'il doit présider aux destinées aux directives afin que tout soit pour le mieux, j'estime en toute sincérité qu'avant de prétendre que le travail soit régénérateur il est indispensable de régénérer le travail lui-même.

Le fait de travailler d'être exploité ne suffit pas à mon avis, pour constituer une qualité première mais c'est bien plutôt le fait de travailler pour produire des choses nécessaires à la vie et au développement, tant matériel qu'intellectuel de l'individu qui représente seul une qualité indiscutable et digne d'intérêt. Ne faisons pas du travail une fonction sociale mais considérons le sous son aspect véritable, une nécessité de vie individuelle. Avoir la possibilité de dépenser sa personnelle énergie en vue de son propre bien-être, conformément à son aspiration naturelle à la vie elle-même.

Les individus ont dans le domaine économique plus de possibilité d'entente que dans tout autre domaine (intellectuel moral etc.) car, les pensées sont spécifiquement personnelles, alors que les besoins sont non pas identiques chez tous, mais communs à tous.

La solution réside à mon sens en la compréhension par l'individu de l'emploi utilitaire et rationnel de ses propres forces en vue de la normale satisfaction de ses besoins.

La raison résultante de la connaissance de soi par l'éducation, peut seule donner à l'individu la norme de sa conduite pour parvenir à un développement rationnel et à une existence le satisfaisant.

F. DREVON (St Germain)

## ANIS BERGER

Apéritif anisé  
Ets Claude Berger et Cie. — Marseille



## La responsabilité des employeurs dans les régions éloignées

La Chambre des requêtes de la Cour de cassation a admis un pourvoi qui est de nature à intéresser non seulement nos alfatiens, mais aussi les prospecteurs et les propriétaires de mines situées au loin dans le bled, si ceux-ci n'ont pris aucune mesure pour protéger leurs employés contre toute agression de malfaiteurs lorsque l'autorité ne dispose pas de moyens d'action dans la contrée.

Nous pensons être utile à nos lecteurs du bled et des mines en le reproduisant :

Le chef d'industrie qui a établi ses chantiers dans un pays de protectorat (en Tunisie) au milieu d'une région éloignée des centres habités et des postes militaires pour laquelle l'autorité administrative ne disposait pas de ses moyens d'actions ordinaires et où plusieurs attaques à main armée de malfaiteurs s'étaient déjà produites, comme une faute en laissant travailler ses ouvriers dans des conditions aussi périlleuses, sans prendre, à leur égard, des mesures particulières de protection et est responsable de la mort de l'un d'eux survenue au cours d'une nouvelle attaque de malfaiteurs.

Pourvoi en cassation contre un arrêt de la Cour d'appel d'Alger du 27 avril 1925.

La Cour, Sur le moyen pris des art. 1382 et suiv. C. civ., 7 de la loi du 20 avril 1810 :

Attendu que Giacomo Serfati, ayant été blessé mortellement, au cours d'une attaque à main armée, opérée par des malfaiteurs sur les chantiers d'alfa de Maagen bel Abbès, où il était employé au service de la maison Borgeaud frères, l'arrêt pour déclarer ceux-ci responsables des conséquences de cette agression, constate que la sécurité des personnes n'avait pas été suffisamment assurée dans la localité par les autorités tunisiennes; que plusieurs attaques s'étant succédées, d'avril 1920 à février 1921, dans cette région éloignée des centres habités et des postes militaires, il n'était pas prudent, de la part de Borgeaud frères, de laisser travailler leurs ouvriers dans des conditions aussi périlleuses, sans prendre des mesures de précautions particulières, qu'ils auraient pu notamment, suivant l'exemple des autres négociants alfatiens, installer sur les chantiers des gardiens armés; que, n'en ayant rien fait, ils s'étaient bornés à prévenir l'autorité administrative qui ne disposait pas, dans ces régions, de ses moyens d'actions ordinaires, ce défaut de précaution a rendu possible l'agression dont Serfati a été victime;

Attendu, qu'en l'état de ces circonstances de fait, qui établissent la faute de Borgeaud frères, la décision attaquée est légalement justifiée et n'a, par suite, violé aucun des textes visés par le pourvoi;

Par ces motifs, rejette.

**DONC ATTENTION.**

## Administration des Habous

AVIS

UN TERRAIN dit El Henchir, habous Sidi Daoud, d'une contenance approximative de trois hectares cinquante ares, situé à Tunis, avenue Bessis, près du Belvédère.

MISE A PRIX : TROIS CENT CINQUANTE MILLE FRANCS soit à raison de DIX FRANCS le mètre carré. Pour visiter le terrain on est prié de s'adresser à Si Mahmoud Dinguezli, chaouch à l'Administration des Habous.

La djemaa donne avis au public que le LUNDI ONZE JUILLET à NEUF HEURES DU MATIN il sera procédé au siège de son administration, rue de l'Eglise, N° 55, à Tunis à l'adjudication par voie d'enchères publiques d'échange de l'immeuble ci-dessus désigné.

Pour de plus amples renseignements l'on est prié de s'adresser au bureau foncier N° 28 à l'Administration des habous.

Le Président des Habous, Mohamed Salah Baecouche.

## Chemins de fer

de Paris à Lyon et à la Méditerranée Pour visiter l'Avalonnais et le Morvan

Le moyen le plus pratique et à la fois le plus économique pour visiter toutes les curiosités que recèle l'admirable région de l'Avalonnais et du Morvan, c'est d'en parcourir les routes en automobile.

Les autocars P.L.M., qui sillonnent cette région du 10 avril au 30 septembre, offrent, à cet égard, aux touristes toutes les commodités désirables : confort, régularité des horaires et choix judicieux des itinéraires.

Les mardi, jeudi et dimanche, du 10 au 24 avril, les jeudi et dimanche du 25 avril au 30 juin, des voitures partent le matin d'Avallon et y reviennent le soir même en passant par Quarré-les-Tombes, La Pierre-qui-Vire, Gouloux, Le Lac des Settons, Montsauche, Lormes, le château de Chastellus, Pierre-Perthuis, Saint-Père, Vézelay et Sermizelles.

Du 2 juillet au 30 septembre, ce circuit sera remplacé par deux autres, qui partiront également d'Avallon, l'un pour la visite de l'Avalonnais, l'autre pour celle du Morvan. Le premier aura lieu tous les jours et permettra de visiter la Pierre-qui-vire, Quarré-les-Tombes, Chastellus, Pierre-Perthuis, Saint-Père, Vézelay et Arcy-sur-Cure. L'autre sera effectué le mardi, jeudi et dimanche pendant les mois de juillet et de septembre : tous les jours en août, et passera par Meluzien, Quarré-les-Tombes, la Roche du Chien, Gouloux, Montsauche, le Lac des Settons, Château-Chinon, Lormes et Chastellus.

A vendre le dictionnaire Diderot en 35 vol. Pariait état. Bureaux du Journal

DEMANDEZ PARTOUT le Rhum Chauvet Agent Dépositaire : J. CURTELIN fils 19 rue du Maroc, Tunis. Tél. 0.95

## SPLENDID-HOTEL TUNIS

Ouvert en 1927 Téléphone dans toutes les chambres avec la poste.

ASCENSEUR Chambres avec salle de bains Eau courante partout - Chauffage central

GRAND HOTEL ET HOTEL DE GENEVE Hôtel Eymon

Souffle du Zéphyr - Marsa Plage I. EYMON & Cie, Propriétaires.

## Korbous

saison : 15 novembre 15 Mai

## COMBATTEZ LE PALUDISME

et ses conséquences Anémie, faiblesse, manque d'appétit, etc. par L'AMALARIOL en pilules : 6 par jour L'AMALARIOL, pris à raison de 2 à 4 pilules par jour, est aussi un PREVENTIF DE LA MALARIA et un EXCELLENT FORTIFIANT. Prix du flacon de 45 pilules 19 fr. 60 En vente dans toutes Pharmacies Gros : JASMA, Tunis

Le lait concentré suisse BERNAL est le plus riche en crème

C'est le plus cher mais le meilleur Dépositaires : 3 rue des Belges - Tunis

PHARMACIE BLOCH 4, Avenue de France, et rue Al-Djazira BLOCH Léon Fils Pharmacien de 1re classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger Téléphone 553



Maison de Pyrotechnie Fondée en 1888 Téléphone 1 30 Paonessa Père & Fils Artificiers Inventeurs de Projectiles de Guerre Pourvoyeurs de S.A. le Bey et de la ville de Tunis Fabrique à Bergel - Casagrain de route : 3, rue de Bretag Vente et location d'articles d'illuminations et de décorations drapeaux français et internationaux de toutes dimensions sur commande, entreprise d'illuminations électriques pour les Fêtes Publiques et privées TRIBUNES ET STALLS POUR FETES ET EXPOSITIONS

## Demandez partout les apéritifs Licari

Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN les trois marques mondiales

J. & A. Bembaron 5, Rue Es-Sadikia TUNIS

N.B. - Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence

COMPAGNIE ALGERIENNE Société Anonyme fondée en 1877 CAPITAL : 100.000.000 de francs entièrement versés RESERVES : 93.000.000

Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou

Agences en FRANCE, en ALGERIE et au MAROC En Tunisie : Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk el Arba, Souk el Khemis, Sousse.

Correspondants dans le Monde entier TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE Désignation des Immeubles

Raymond Valensi INGÉNIEUR ARCHITECTE 22, rue de Russie - TUNIS Dépôt de Machines Agricoles 41, Rue Al-Djazira

## Maisons recommandées

TUNISIA-PALACE 1er ordre, au centre de Tunis près des squares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes - M.A. Combray, 5 et la rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face de la Poste - Tunis Grande fabrique d'espadrilles Ripoll, Montero et Garcia. - Téléph. 24.17 - 1 R, Al-Djazira - Tunis - Gros demi-gros - détail.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris, avenue de France - Tunis - Bram frères et Cie, pp<sup>tes</sup>.

Pharmacie Seemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis - Maison Française.

Grand Hôtel de France - Premier ordre G - L. de Lacroix, propriétaire - Sousse (Tunisie).

PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales - Baccara et Nizard - Gros Demi-Gros - Expédition à l'intérieur - 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cénod - 1re Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

JAMAIS rien ne vaudra MAUD l'Eau et la Poudre de riz Madame Maud Euvé Hyères (Var)

Importation - Exportation de tous produits - Mohamed Ellamti, négociant rue de France Sousse - Tunisie - Adresse télégr. : Mohamed Ellamti - Sousse.

Mercerie Parisienne. - Jacques Bismuth - Av. de France - Tunis. - Hautes nouveautés. - Seul Dépôt des gants "Perrin", - parapluies "Revel" et parfumerie "Aryse" Fournitures complètes pour couturiers.

Artificiers - PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

Comptoir Général de matériaux Bâtiment, Industrie, Agriculture, Entrepris

ELLAMTI & TUBIANA SOUSSE (TUNISIE)

Télégramme : Antar - Téléphone : Chaux, Ciments, Plâtres de toutes qualités Carreaux en Ciment, Faïence et Vernis Tuiles et Briques

Fers, toles, Acier, Métallurgie Générale Bois de Construction et d'Ebénisterie

Verres à vitres en tous genres Instruments de Pesage Fournitures Générales d'Usines

**DIMANCHE-ILLUSTRÉ** MAGAZINE ILLUSTRÉ EN COULEURS POUR LES GRANDS ET LES PETITS Amusant et instructif 50 cent. 16 PAGES La plus complet pour le prix le plus modique TOUS LES SAMEDIS : 3.000 LIGNES DE TEXTE 70 PHOTOGRAPHIES ET DESSINS EN NOIR ET EN COULEURS Tous les événements de la semaine qui sient de séculariser le calendrier de la semaine productive; la semaine comme œuvre et dessin de nos meilleurs humoristes; les problèmes ou jeux de la semaine; Les pays; le voudrais bien savoir et Pour nous instruire un peu, d'ordre documentaire ou pratique et sur les sujets les plus variés, historiques, géographiques, éruditions, etc. Les contes d'action, les romans de la vie, etc. Plusieurs pages en couleurs pour les enfants : BIOT, LA FAMILLE MILRITON, ZIG ET PUCE SPECIMEN FRANCO sur DEMANDE Abonnements à DIMANCHE-ILLUSTRÉ 20, rue d'Enghien - Paris 3 mois 6 mois 1 an France, Colonies ... 6" 12" 24"

## ACCUMULATEUR FULMEN

Supérieur au meilleur. Comptoir Général des Produits Lubrifiants 11, avenue Jules-Ferry - Tunis. Téléphone 6 - 68.

## Comptoir National d'Escompte Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés AGENCES DE TUNISIE : TUNIS - BIZERTE - MATEUR-SFAX SOUSSE-MONASTIR Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX) Escompte et recouvrements Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change. Location de compartiments de COFFRES - FORTS DÉPÔT DE COLIS

**VÊTEMENTS J. BELL** 5, Rue d'Italie, TUNIS Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance Le meilleur marché de tout TUNIS

Imprimerie de la Renaissance, 11 rue Algérie - Tunis Gérant : E. LUMBROSO

## AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle « LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs. SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FELLICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79 Agent Général et Inspecteur de la Cie

## Cie Générale Transatlantique Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. - Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

## Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN

DÉPÔT : Rue de Turquie (Port) BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia Ténh. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hamam-Lif

## Banque Franco-Tunisienne de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 6 mois et SIX pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

## CIE DE NAVIGATION MIXTE Cie Touache - Paquebots - Poste Français

Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624 AGENCE DE TUNIS Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger. L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

## GDE DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS Liqueurs de premier choix - Vins en gros Spécialité d'Amer et de Fernet Licari Récompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or, Exposition Universelle de Paris 1900, Médaille vermeille au Concours Paris 1900

## Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à bague, à percussion Centrale et à Hammerless Choix de Révolvers et Pistolets automatiques Vente de Poudre de l'Etat TAIEB ELLAMTI - SOUSSE Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Sousse

## - RESTAURANT DU JAPON -

G. FIORINI, Propriétaire -> 7, Rue Amilcar - TUNIS -< Service à la Carte - Repas sur commande - Vraie Cuisine italienne - Spécialité de Ravioli et Cassate - Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

## Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et brevets A. NOBEL PELLET César, Agent DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3 Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines 3 tissus goud round. Téléph. 1.39 - Adresse Télégr. : PELLET - Tunis

## L'huile qui graisse le plus

« Vacuum Mobiloil » Marque « GARGOYLE » Maison A. MODIGLIANI Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie 5, Rue Saint-Charles - TUNIS Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

## Société Générale

POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000 Siège Social à PARIS : 29, Boulevard Haussmann Agence de TUNIS, Place de Rome Principales opérations Comptes de dépôts de fonds et comptes courants intérêts Escompte et encaissement d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrance de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Paiement de coupons - Virements télégraphiques - Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères. - Change de monnaie. Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

## Office Français Immobilier et Commercial

« Assurances » (21<sup>ème</sup> ANNEE) 28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquiesceur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.

## rien à payer

si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office. L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches. Nos « PETITES ANNONCES » rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

## Machines Agricoles R. WALLUT & C<sup>ie</sup>

Société Anonyme au capital de 40 Millions de francs entièrement versés TUNIS - 99, Rue de Portugal - TUNIS Collection la plus complète de machines pour l'Agriculture Catalogues et renseignements franco sur demande Adresse télégraphique : Wallut-TUNIS - Tél. 1.74

## Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque. Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

## MATERIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisée Fil de fer à fourrage 13-14-15 BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia, Tunis Entrepôt : Rue de Portugal prolongée